

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant L'arbre de l'amitié Ltee	Numéro de permis 2015698	Date d'inspection Le 21 février 2020	
Nom de l'établissement L'arbre de l'amitié		Numéro de téléphone (506) 208-0389	
Adresse 285 Restigouche Road Oromocto NB E2V 2H2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(1) L'exploitant d'un établissement agréé obtient une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et une vérification auprès du ministère du Développement social au moins tous les cinq ans. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	12(1)	05 févr. 2020	21 févr. 2020
13(2) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut employer ou engager de toute autre manière comme membre du personnel une personne : a) soit déclarée coupable d'une infraction figurant à l'annexe B pour laquelle un pardon ou une suspension du casier n'a pas été accordé. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	13(2)(a)	05 févr. 2020	21 févr. 2020
13(2) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut employer ou engager de toute autre manière comme membre du personnel une personne : b) soit ayant été identifiée par une vérification auprès du ministère du Développement social en vertu des alinéas 12(4)a) à d). Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	13(2)(b)	05 févr. 2020	21 févr. 2020

Commentaires généraux
Tous les enfants étaient en train de préparer pour aller jouer dehors durant ma visite. Ils étaient tout content qu'il faisait assez beau dehors pour qu'ils peuvent aller jouer dehors.

original signé par  
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 février 2020

Date

original signé par  
Yasmine Bergeron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 février 2020

Date